



Chronique du patrimoine

No 10 – Le parement extérieur en bois

Pascal Rochon : Pour toutes questions : patrimoine.saint.esprit@gmail.com

Tout comme la toiture, le parement extérieur joue un rôle essentiel de barrière aux intempéries. Dans le cas des maisons anciennes, ce parement joue également un rôle majeur dans l'aspect et le cachet patrimonial de la maison. Cette double fonction devrait inciter les propriétaires à prendre soin, à entretenir ce parement et à conserver son apparence. Au risque de se répéter, les maisons anciennes possèdent des caractéristiques qu'on retrouve seulement sur les maisons modernes. Elles étaient construites avec des matériaux nobles et durables et qui s'agençaient parfaitement avec les nombreuses décorations et détails architecturaux que nos ancêtres ajoutaient à leur maison. Ces matériaux de qualité ont permis à ces maisons de traverser le temps et de devenir centenaire. La valeur historique, mais aussi monétaire de ces maisons est en relation directe avec la conservation de ses matériaux et son allure d'origine. Remplacer un revêtement de bois et de briques par un revêtement de vinyle engendre automatiquement une baisse de la valeur marchande de la maison, en plus d'avoir un impact irréversible sur l'aspect de la maison. Il est donc encore fois essentielle d'entretenir et réparer avant que la dégradation soit trop avancée.

Revêtement de bois :

Aussi nommés bardages ou lambris, les revêtements de bois des murs extérieurs contribuent à l'isolation (protection thermique) et à l'insonorisation de la maison. L'utilisation du bois s'avère un investissement des plus rentables à moyen et à long terme puisqu'un entretien adéquat permet de le conserver très longtemps. Le charme et la chaleur du bois confèrent à la maison un caractère qu'aucun autre matériau moderne ne saurait remplacer. Le revêtement des murs extérieurs, quel qu'il soit, se pose sur une fourrure (planche de bois de petite dimension) afin de créer un espace d'air. Cet espace d'air tempère l'air froid extérieur et permet l'évaporation de l'humidité que peuvent absorber certains revêtements.

Planches verticales : Les planches verticales ont, de tout temps, été utilisées pour le recouvrement des murs, enfin, jusqu'à ce que le métal vienne occuper une part importante du marché. Elles peuvent être juxtaposées, simplement clouées les unes à la suite des autres ou embouvetées à l'aide de rainures et de languettes.

La plupart du temps, les planches de pin, de sapin ou d'épinette sont produites dans les moulins hydrauliques de l'époque. Ce revêtement convient parfaitement aux maisons de bois les plus anciennes ou à celles inspirées de la tradition française.

On observe souvent, sur les maisons très anciennes, que les planches verticales couvrant les murs ne sont pas de la même largeur en haut et en bas et qu'elles sont posées tête-bêche. L'arbre perdant du diamètre avec la hauteur, on obtient des planches plus étroites à un bout lorsqu'on les scie à même le tronc. Le temps accordé à scier les planches étant aussi important que le temps nécessaire à les poser au mur, cette façon de faire permettait de récupérer une plus grande quantité de bois. On privilégiait alors un système d'embouvetage « double mâle » et « double

femelle » afin de faciliter la pose de cette planche de largeur inégale. Il est souhaitable de conserver de tels revêtements de planche lorsqu'ils sont encore en bon état. Ils témoignent d'une époque ancienne et de technologies qui n'ont plus cours dans les moulins à scie.

Bardeaux de cèdre : Les bardeaux de cèdre seront utilisés comme parement mural à partir du début du XIXe siècle et leur emploi deviendra très fréquent dans la seconde moitié de ce siècle. De nombreux et jolis motifs créés par le chantournage ou le découpage de ceux-ci décorent les maisons à l'époque. Un des avantages apportés par le lambris de bardeaux est qu'il est relativement simple de remplacer les portions endommagées sans avoir à refaire tout le parement des murs. Pour remplacer un ou des bardeaux endommagés, il faut d'abord les retirer avec soin. Pour y arriver, on les fend vis-à-vis les clous qui les retiennent avec un ciseau à bois et l'on enlève une à une les languettes obtenues par l'opération. Ensuite, on enlève les clous accessibles en les tirants vers soi avec un outil muni d'un crochet. Dans la municipalité, le bardeau de cèdre fut peu utilisé sur les murs de maisons. Cependant, on en trouve sur de nombreux hangars et bâtiments accessoires.

Planche à clin : Apparu au début du XIXe siècle, le parement de planches à clin (ou déclin de bois) s'est vite imposé dans le paysage architectural québécois. Ces planches de recouvrement étaient disponibles sur le marché en différentes largeurs, certaines étaient agrémentées de moulurations et différents systèmes de superposition ou d'embrèvement étaient utilisés pour les poser. Le remplacement d'une planche à clin est une opération délicate, mais tout à fait réalisable. Il faut enlever les clous qui la retiennent, en haut comme en bas, pour ensuite retirer délicatement la planche. Si les têtes de clous sont inaccessibles ou invisibles, on décolle légèrement la planche en glissant des coins de bois sous celle-ci puis on coupe les clous avec une lame de scie à fer. On coupera la planche de remplacement de la longueur appropriée et l'on pourra mettre la nouvelle planche en place puis la clouer.

Entretien :

Il faut résister à la tentation de remplacer le bois par des matériaux composites ou synthétiques dont les fabricants vantent les mérites, particulièrement celui de ne pas nécessiter d'entretien. Le clin de masonite, par exemple, a fait la preuve de ses faiblesses : la couche superficielle finit par s'écailler, l'eau imprègne le composé et le fait gonfler, le parement devient alors irrécupérable. Les vinyles, peu importe leur fabricant, sèchent au soleil, sont fragilisés par les basses températures et perdent leur couleur originale empêchant le remplacement discret des parties endommagées. L'aluminium est quant à lui sujet à se briser sous les impacts aussi mineurs soient-ils et il change de couleur avec le temps. Tous ces matériaux risquent d'emprisonner l'humidité dans les murs lorsqu'on ne laisse pas de chambre d'air entre le mur et le revêtement, occasionnant des problèmes de pourriture à la structure même des murs.

Tous les revêtements de bois nécessitent qu'on les peinture afin de les protéger de l'eau et des rayons ultraviolets, aussi faut-il éviter de laisser le bois nu sans protection pendant une trop longue période. L'utilisation des vernis est à proscrire sur presque tous les éléments de bois extérieurs parce que ces produits n'assurent aucune protection contre les rayons ultraviolets. De plus, l'apparence du bois ainsi traité ne correspond en rien aux usages traditionnels. Le bois de cèdre, qu'il soit utilisé pour les bardeaux des toitures, les revêtements muraux modernes ou les meubles de jardin pourra par contre résister au soleil et aux intempéries lorsqu'il est traité avec des produits à base d'huile. Lorsque du bois neuf est utilisé pour remplacer des portions

endommagées ou pour réaliser un nouveau revêtement, l'utilisation de bois bien sec et ne présentant pas de nœuds est toujours préférable. On peut cependant s'assurer de débarrasser les nœuds de leur sève et de leurs résines en les chauffant avec un pistolet à décaper. Une fois la résine extraite et cristallisée à la surface du bois, il suffira d'utiliser un grattoir bien aiguisé pour enlever ces résidus. L'utilisation de bouche-pores à base d'alcool contribue aussi à ce que les résines ne traversent pas la peinture. Lorsqu'on repeint un revêtement de bois, il faut le débarrasser de tous les résidus d'anciennes peintures qui n'adhèrent plus à sa surface en les grattant. Le ponçage est aussi recommandé afin de rendre les surfaces bien lisses et propres à recevoir la couche d'apprêt. L'application d'une bonne peinture ou teinture de qualité, notamment à l'huile de lin, permettra une protection durable et efficace.

Pour plus de détails; consultez

www.monguidedupatrimoine.com

<http://www.culture-patrimoine-deschambault-grondines.ca/patrimoine-architectural.php>